

tribunal de la Charente-Inférieure et nommé par ses collègues président d'une des deux sections du tribunal; Briault l'était de l'autre. A la suppression du tribunal du département, 1<sup>er</sup> messidor an VIII (20 juin 1800), Gabriel Leidet fut nommé vice-président du tribunal d'appel de Poitiers. En 1804, il devint premier président par intérim et, en 1811, premier président titulaire. Il mourut le 10 octobre 1820. La *Biographie saintongeaise* raconte que, sous la restauration, un jour, à la même heure, Gabriel Leidet présidait à Poitiers la cour royale, chambres réunies; son fils aîné, Gervais, la cour d'assises de la Vienne, et son second fils, Gabriel, le tribunal de première instance de Poitiers, fait peut-être unique dans les annales de la magistrature.

C'est chez Gabriel Leidet que se retira l'annaliste du Périgord pour rétablir un peu sa santé. Il y était encore au mois de septembre 1772. Puis nous le retrouvons à Pau avec Prunis. Ils avaient le projet d'aller à Paris; le ministre d'état Henri Bertin, contrôleur général des finances, les y appelait. Prunis seul s'y rendit; lui, resta à Chancelade, mettant en ordre les matériaux amassés et rédigeant des mémoires. C'est dans ce labeur assidu et utile qu'il consuma le peu de forces qui lui restaient. A ce moment, sorti du chaos pour ainsi dire, débarrassé des langes, victorieux des tâtonnements et des débuts, l'esprit sûr de soi, il allait prendre son plein essor. L'ouvrier avait recueilli péniblement les matériaux; l'artiste pouvait construire le monument. Hélas! le monument est resté et restera longtemps sans être commencé. Leidet mourut dans la force de l'âge, à 40 ans.

Son épitaphe l'appelle « très pieux, très savant, très digne enfant d'Allain de Solminiac », et l'on a ajouté avec raison « savant laborieux, antiquaire érudit, bon observateur. »

LOUIS AUDIAT.

## VI

### LES ANCIENNES FOIRES

#### A. — LES FOIRES DE COGNAC

Les documents sur le commerce et l'industrie dans notre circonscription sont assez rares. On serait heureux de connaître en détail l'histoire du mouvement qui porta peu à peu nos ancêtres à se réunir en assemblées périodiques pour l'écoulement des produits de leur sol et de leur travail. On sait que, dès 1318, Barbezieux avait des foires qui se tenaient le 15 août (1). Le

---

(1) Voir pour les foires de Barbezieux, Cognac et Jarnac, le *Recueil de documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en Angoumois*, par G. Babinet de Rencogne (*Bulletin de la société archéologique de la Charente*, année 1876, p. 335, 345, 373). Voir aussi du même auteur, dans le même *Bulletin*, année 1865, p. 137, *Inauguration d'une foire en Angoumois sous Henri IV* (6 mai 1598); il s'agit de la foire de Deviat, commune de l'arrondissement de Barbezieux.